

## Aperçu de l'assurance maladie légale en Suède (pour 2012)

Type	Assurance maladie générale	Assurance maladie pour les agriculteurs indépendants	Assurance maladie pour les travailleurs agricoles *
<b>Risque à couvrir</b>	Maladie	Maladie	Maladie
<b>Personnes assurées</b>	Prestations médicales: tous les habitants Prestations financières pour les salariés et les indépendants	tous les habitants	tous les habitants
<b>Organisme</b>	L'agence suédoise d'assurance sociale	L'agence suédoise d'assurance sociale	L'agence suédoise d'assurance sociale
<b>Autonomie administrative ou autres</b>			
<b>Mode de financement</b>	Prestations médicales : impôts Prestations financières : employeurs et indépendants	Prestations médicales : impôts Prestations financières : employeurs et indépendants	Prestations médicales : impôts Prestations financières : employeurs et indépendants
<b>Taux de cotisations</b>	**		**
<b>Ventilation des cotisations</b>	5,02 % empl. 5,11 - 4,48 % Indépendants		5,02 % empl. 5,11 - 4,48 % Indépendants
<b>Plafond des cotisations sociales</b>			
<b>Période d'attente</b>	Aucune (Si on tombe malade il y a un jour de carence)		Aucune (Si on tombe malade il y a un jour de carence)
<b>Couvertures (Exemples)</b>	Indemnité maladie		
<b>Niveau de l'indemnité</b>	80 % du dernier salaire		
<b>Durée de la prestation</b>	Une personne peut bénéficier prestations de maladie basiques pendant 364 jours sur une période de 450 jours (15 mois). Cette période est la période de référence. Après ces 364 jours, elle peut demander des prestations complémentaires. Lorsqu'elle tombe gravement malade, elle peut demander une extension.		Une personne peut bénéficier prestations de maladie basiques pendant 364 jours sur une période de 450 jours (15 mois). Cette période est la période de référence. Après ces 364 jours, elle peut demander des prestations complémentaires. Lorsqu'elle tombe gravement malade, elle peut demander une extension.

\* **Les travailleurs agricoles saisonniers (nationaux et étrangers):** de l'étranger Si un employeur veut embaucher un salarié hors-UE, le salarié doit dans la plupart des cas posséder un permis de travail suédois. Ceux souhaitant travailler plus de trois mois en Suède doivent également avoir un permis de séjour. Ceux qui travaillent moins de trois mois en Suède, doivent avoir un visa.

\*\* **Charges sociales générales sur les salaires :** assurance vieillesse: 10,21 %; assurance décès 1,17 %, assurance maladie 5,02 %, accidents du travail 0,30 %, la contribution parentale 2,60 %, la contribution au marché du travail 2,91 %, la contribution fiscale générale sur les salaires de 9,21 %. Contribution totale de 31,42 %

## Aperçu de l'assurance vieillesse légale en Suède (pour 2012)

Type	Assurance invalidité – vieillesse régime général	Assurance invalidité – vieillesse pour les agriculteurs indépendants	Assurance invalidité - vieillesse travailleurs agricoles *
<b>Risque à couvrir</b>	Maintien des conditions d'existence à l'âge de la retraite; Risque d'incapacité	Maintien des conditions d'existence à l'âge de la retraite; Risque d'incapacité	Maintien des conditions d'existence à l'âge de la retraite; Risque d'incapacité
<b>Personnes assurées</b>	Retraire garantie: tous les habitants Retraite selon salaire perçus: employés	Retraire garantie: tous les habitants Retraite selon salaire perçus: employés	Retraire garantie: tous les habitants Retraite selon salaire perçus: employés
<b>Organisme</b>	L'assurance retraite nationale	L'assurance retraite nationale	L'assurance retraite nationale
<b>Autonomie administrative; ou autres</b>			
<b>Mode de financement</b>	Contributions sal. et empl. + impôts	Contributions sal. et empl. + impôts	Contributions sal. et empl. + impôts
<b>Taux de cotisations</b>	10,21 % empl. + indépendants 7 % contribution générale pour la retraite par capitalisation et la retraite garantie	10,21 % empl. + indépendants 7 % contribution générale pour la retraite par capitalisation et la retraite garantie	10,21 % empl. + indépendants 7 % contribution générale pour la retraite par capitalisation et la retraite garantie
<b>Ventilation des cotisations</b>			
<b>Plafond des cotisations sociales</b>	5.055,99 € / An		5.055,99 € / An
<b>Période d'attente</b>	Conditions selon le type de retraite		Conditions selon le type de retraite
<b>Couvertures (Exemples)</b>	Retraire garantie Retraite selon salaire perçus		Retraire garantie Retraite selon salaire perçus
<b>Niveau de l'indemnité</b>	Dépend du revenu = revenu élevé retraite élevée		Dépend du revenu = revenu élevé retraite élevée
<b>Durée de la prestation</b>	Toute la vie		

**Informations sur le système de retraite suédois:**

La retraite provient de différentes sources. Si la personne a vécu et travaillé en Suède, elle recevra une pension basée sur le revenu national pour lequel elle a payé des impôts. Elle peut également avoir une pension d'entreprise et une pension privée. La pension nationale de vieillesse se compose de la retraite sur le revenu, la retraite par capitalisation et la retraite garantie. Si la personne est née entre 1938-1953, elle peut également accéder à la pension complémentaire dans le cadre de la retraite nationale. Les personnes qui ont une faible retraite ou pas de retraite liée aux revenus obtiennent la retraite garantie. Cette retraite garantie est versée aux personnes qui résident dans un Etat de l'UE ou de l'EEE (l'EEE comprend tous les pays de l'UE plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein).

En plus de la pension nationale, la plupart de ceux qui travaillent en Suède reçoivent également une pension d'entreprise de leur employeur. Beaucoup de salariés suédois investissent également dans une retraite privée.

La compagnie d'assurance retraite verse la retraite une fois par mois. Si il / elle a également une pension de réversion, une allocation de logement pour retraités ou une aide sociale pour les personnes âgées, ces additifs sont versés en même temps que la pension de base.

## Aperçu de l'assurance chômage légale en Suède (pour 2012)

Type	Assurance chômage Régime général	Assurance chômage pour les agriculteurs indépendants	Assurance chômage pour les travailleurs agricoles *
Risque à couvrir	Chômage	Chômage	Chômage
Personnes assurées	Salariés assurés et indépendants	indépendants	Salariés assurés et indépendants
Organisme	L'assurance chômage indépendante		L'assurance chômage indépendante
Autonomie administrative; ou autres			
Mode de financement	Contributions sal. et empl. + impôts		Contributions sal. et empl. + impôts
Taux de cotisations	Dépend du revenu		
Ventilation des cotisations	2,91 % empl. 0,37 % indépendants et salariés + contributions financières spécifiques		2,91 % empl. 0,37 % indépendants et salariés + contributions financières spécifiques
Plafond des cotisations sociales			
Période d'attente	Au moins 6 mois		
Couvertures (Exemples)			
Niveau de l'indemnité	80 - 70 % du revenu salarial		
Durée de la prestation	300 - 450 jours		

## Aperçu de l'assurance incapacité de travail en Suède (pour 2012)

Type	Assurance générale accidents corporels	Assurance accidents corporels pour les agriculteurs indépendants	Assurance accidents corporels pour les travailleurs agricoles *
Risque à couvrir	Accident de travail; Maladie professionnelle	Accident de travail; Maladie professionnelle	Accident de travail; Maladie professionnelle
Personnes assurées	Salariés assurés et indépendants	Salariés assurés et indépendants	Salariés assurés et indépendants
Organisme	L'agence d'assurance	L'agence d'assurance	L'agence d'assurance
Autonomie administrative; ou autres			
Mode de financement	Contributions empl. et indépendants		
Taux de cotisations	0,30 %		
Ventilation des cotisations	0,30 % empl. et indépendants		
Plafond des cotisations sociales			
Période d'attente	Aucune		
Couvertures (Exemples)	Accidents de trajets Pas de liste des maladies professionnelles		
Niveau de l'indemnité	Dépend du type de dommages. Ne dépend pas du niveau de revenu		
Durée de la prestation	Aucune – contribution récurrente		

\* **Les travailleurs agricoles saisonniers (nationaux et internationaux):** Internationaux: s'il y a une convention collective pour le lieu de travail tous les salariés sont protégés

Source : Commission européenne (2012) MISSOC. Système mutuel d'information au sujet de la sécurité sociale dans les États membres de l'UE, de l'EEE et en Suisse ; [http://ec.europa.eu/employment\\_social/missoc/db/public/compareTables.do?lang=de](http://ec.europa.eu/employment_social/missoc/db/public/compareTables.do?lang=de); Situation janvier 2012  
Relevés par EFFAT syndicats affiliés / Été 2012